

TD3- Les sociétés

Arthur Garnier

1 Le choix d'une structure lors de la création d'une organisation

1.1

atouts	* Pas de concurrence * Expérience * Il a un réseau (fournisseurs, clients) * Implantation géographique * Capital (19000€) * Père qui se porte caution * Son père peut l'aider pour la gestion
objectifs	* Objectif à but lucratif pour faire du logiciel embarqué * Stratégie de spécialisation : Marché de niche
acteurs	* Lui * Son père * Chloé * Son frère
risques	* Concurrence qui arrive * Problèmes de patrimoines avec Chloé * Situation de salarié : Il faut que son statut de dirigeant soit compatible avec le statut de salarié * Problème de caution personnel que peut demander la banque lors de la création de l'entreprise

1.2

La SAS est la meilleure idée avec la SARL. Les statuts et la redistribution des parts sont libre, la responsabilité est limitée aux apports, les créateurs ont le statut de salarié, le dirigeant est définit.

1.3

- Synallagmatique
- A titre onéreux
- Communatif à exécution successive
- Contrat sous seing privé

2 Mettre en place des statuts

1. Oui
2. Non (Article 10)

3. Proportionnellement au nombre de part en ne redistribuant que 95% car 5% restent obligatoirement en entreprise.
4. Article 11